



Conseil Communautaire  
25 avril 2019  
Dole – 18h30

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57  
Nombre de procurations : 16  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 17 avril 2019  
Date de publication : 3 mai 2019

### GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### Référence

N°GD 14/19

#### Objet

Création d'un espace de travail partagé dans l'ancien buffet de la gare de Dole - plan de financement

#### Secrétaire de séance

Jean-Claude ROBERT

#### Rapporteur :

Bernard GUERRIN

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Créret, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, S. Calinon, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

**Délégués absents ayant donné procuration :** D. Bernardin à C. Créret, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :** R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaud, G. Coutrot, R. Curly.

Vu la délibération n°GD82/16 du 06 octobre 2016, portant sur l'acquisition de l'ancien buffet de la gare de Dole,

Vu la délibération n°GD61/17 du 26 juin 2017, portant sur la convention entre l'agence Bâtiment de la SNCF et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu la délibération n°GD102/17 du 05 octobre 2017, portant sur le mandat confié à la SPL Grand Dole Développement 39 pour l'aménagement de l'ancien buffet de la gare en espace de travail partagé,

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole prévoit des travaux d'aménagement pour la création d'un espace de travail partagé dans l'ancien buffet de la gare constitué de 3 niveaux : environ 130 m<sup>2</sup> en sous-sol, 250 m<sup>2</sup> en RDC et 190 m<sup>2</sup> au premier étage.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 182 699 € HT (acquisition du bâtiment comprise) et le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT (en € HT)
Acquisition et frais liés	149 485 €
Etudes et honoraires techniques	104 035 €
Travaux	856 400 €
Frais et gestion divers	19 456 €
Frais financiers et rémunérations	53 323 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 182 699 €</b>

RECETTES	MONTANT (en €)	PARTICIPATION (en %)
Etat (DETR – DSIL – FNADT 2019)	354 810 €	30 %
Conseil Régional BFC	354 810 €	30 %
Autofinancement de la CA du Grand Dole	473 079 €	40 %
<b>Total Recettes</b>	<b>1 182 699 €</b>	<b>100 %</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférents,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels pour ce projet,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Fait à Dole,  
Le 25 avril 2019  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale


